

Soutenons la revendication des résidents :
« Relogement de TOUS les habitants du foyer actuel »

MANIFESTATION

du foyer à la mairie

samedi 24 avril 2021 à partir de 14h

12 avenue du Groupe Manouchian, RER C – Les Ardoines, Bus 182 – arrêt « Jean-Pierre Timbaud ».

Depuis le mardi 6 avril 2021, les résidents du foyer 12 avenue du Groupe Manouchian à Vitry-sur-Seine font le piquet devant leur foyer pour marquer leur refus de déménager dans une nouvelle « résidence anti-sociale » construite au 164 ave Léon Geoffroy à côté. Pourquoi ce refus ? Tel qu'organisé par leur gestionnaire, ADEF, ce déménagement signifie l'exclusion de tous les habitants hébergés du foyer, 300 ou 400 personnes, un encasernement dans des logements individualisés dont les titulaires et habitants hébergés ont toutes les chances d'être expulsés très rapidement, et la liquidation de toute leur vie collective et solidaire traditionnellement forte. La direction de l'ADEF refuse toute modification de sa politique.

ADEF refuse la contractualisation de tous les remplaçants qui paient les lits des membres de leurs familles partis à la retraite, de toutes les personnes ayant été récemment et injustement expulsées pour diminuer le nombre de personnes à reloger – de 516 « résidents officiels » au moment du « projet social » en octobre 2020, on est passé à 454, sans que personne ne soit relogé !

Elle refuse le déménagement des personnes hébergées en même temps que les titulaires des chambres, la limitation à 4 jours pour le déménagement sans contrôle ni filtrage ;

Elle refuse la reconnaissance du droit à une vie privée et familiale entière, l'attribution de deux badges et deux clefs pour chaque logement, la reconnaissance du fait que ce qui se passe à l'intérieur du logement privé des résidents relève de la protection de la vie privée et familiale au sein d'un domicile privé ;

Elle refuse toute négociation sur les tarifs : pour un travailleur immigré qui paie 412€ pour 15m² dans une résidence « sociale » où il est privé de tous ses droits, le loyer par mètre carré est près de 30€, trois fois celui qu'il payerait dans un logement social où il bénéficierait de tous les droits des locataires ! **La résidence sociale est un racket !**

ADEF refuse toute modification du contrat et du règlement intérieur. Il faudrait a minima :

- le droit de partir pour de longues vacances ; les travailleurs immigrés africains ou maghrébins peuvent partir pour 4 ou 5 mois en cumulant plusieurs années de congés ou en prenant des congés sans solde. Dans les nouveaux contrats, c'est interdit.
- un droit à la vie de famille, droit à une vie privée égal à ceux dont jouissent les locataires ;
- le droit d'héberger qui on veut, pour le temps qu'il faut pour que la personne puisse faire une demande de logement en son nom ;



La gestion d'Adef, une gestion de... merde ?

Le prélèvement des loyers sur le foyer s'élève à plus de 150 000 euros par mois. Très peu de cette somme est consacré à l'entretien. En forme de démonstration, nous avons fait visiter aux élus un borbier d'un mètre de haut, rempli d'excréments, résultant d'une fuite d'évacuation vieille de plus d'une année. Les effluents humains avaient rempli le plan incliné conduisant à une salle en entresol, condamnée depuis dix ans. Par la magie de notre lutte et de l'intervention d'un élu, le problème a été résolu et l'espace nettoyé en moins d'une journée.

ADEF refuse toute discussion sur les conditions de gestion de la vie collective, surveillance du restaurant, comité de résidents, salles collectives.

Depuis sa construction, le foyer de Vitry Ardoines est la propriété de l'OPHM de la Ville. C'est l'OPHM de la Ville qui a cédé la gestion à l'Adef. Cette « association » depuis quarante ans exerce une gestion « sangsue » au détriment de la qualité de vie des habitants. Adef ne veut changer en rien son mode de gestion autoritaire et répressif, elle ne prend jamais en compte ce que veulent les habitants, avec papiers ou sans ; elle ne veut pas entendre parler d'une tolérance des pratiques d'hébergement. Elle s'oppose à la reconnaissance du droit à la vie privée et familiale au sein du domicile principal qu'est le logement en résidence.

Pour cela, il nous faut une mobilisation forte, claire et durable de toute la population de Vitry pour renforcer le mouvement, remettre à plat tout le projet, et assurer la prise en compte de TOUS LES HABITANTS de l'ancien foyer, sans exception.

MANIFESTATION du foyer à la mairie

Samedi 24 avril à partir de 14H

*Le 19/04/2021, Comité de résidents du foyer Adef de Vitry,
12 avenue du Groupe Manouchian, RER C – Les Ardoines, Bus 182 – arrêt « Jean-Pierre Timbaud ».*

Contact : Demba Doucouré Tél 06 10 17 09 82

soutenus par le DAL, CTSPV, LDH Ivry, Vitry, Choisy et 94, MRAP 94, France Insoumise Vitry, Parti de Gauche 94, Marche des solidarités, UJFP Ile-de-France, Solidaires 94 et le Copaf (copaf@copaf.ouvaton.org)